



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 25 novembre 2022

N° 22-219

OBJET : AFFAIRES GENERALES

Impression de l'agenda culturel et de loisirs Amboise rayonnante, couvrant la période de janvier à mai 2023

Date de la convocation : le 18 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 32

Ayant donné procuration : 9

Absents excusés : 9

Absent : 1

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle Clément Marot, 19 Rue George Sand, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, M. Guillaume HELLOCO, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, M. Denis CHARBONNIER.

Absents Excusés : M. Alexis LAMOUREUX donne pouvoir à M. Marc LEONARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à Mme. François THOMERE, M. José BONY donne pouvoir à M. Thierry PRIEUR, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. Alain OFFROY, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à Mme. Marie ARNOULT, M. Claude VERNE donne pouvoir à Mme. Myriam SANTACANA, Mme Justine BÉCHET donne pouvoir à Mme. Sandra GUICHARD.

Absent : M. Bernard PEGEOT

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Vu le code de la Commande Publique,

Afin de promouvoir les animations, conférences, visites, manifestations, lectures, rencontres sportives, culturelles, de loisirs, associatives, des partenaires touristiques, ateliers et activités menés à destination des seniors, la Ville d'Amboise édite un agenda, Amboise rayonnante, trois fois par an.

Les parutions ont lieu en janvier, mai et septembre.

Ce document est réalisé en régie, par le service communication.

Il est imprimé à 9500 exemplaires.

Dans le cadre du plan de sobriété, il est proposé de changer de papier pour les pages intérieures et de passer sur un papier offset blanc 90 g/m² FSC et de maintenir la couverture en couché moderne 250 g/m² PEFC.

Les labels FSC et PEFC œuvrent tous les deux pour la protection des forêts et de la biodiversité.

A titre d'information, le coût d'impression d'un agenda de 44 pages varie selon le choix du papier des pages intérieures :

en Munken Print White main 1.5 FSC 90 g blanc = 7639,5 euros TTC.

en offset blanc 90 g/m² FSC = 6759,50 euros TTC.

en papier offset recyclé 90 g blanc Nautilus Classic FSC Recycled = 7871,60 euros TTC, (option écartée pour une raison de surcoût).

Descriptif de l'agenda 40 pages + couverture

40 pages intérieures 17,5 x 27,5 cm à la française

Offset blanc 90 g/m² Print Speed Offset FSC : recto Quadri / verso Quadri

Couverture 35,2 x 27,5 cm (format ouvert)

Couché moderne demi-mat 250 g/m² Creator Silk PEFC : recto Quadri / verso Quadri

Rainage /Piqûre à cheval 2 points métal

Devis de 6 145 HT (TVA 10 %) 6759,50 euros TTC

L'agenda est diffusé dans les boîtes aux lettres des Amboisiens et dans les structures municipales et partenaires.

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments le 17 novembre 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 13 voix POUR et 19 ABSTENTIONS :

- d'approuver le lancement d'une consultation relative à la réalisation d'agendas, Amboise rayonnante, trois fois par an,
- d'autoriser Monsieur le Maire à assurer la préparation, la passation, l'exécution et le règlement dudit marché,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférant à ce marché.

POUR : 13 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Sylvain GILLET)

CONTRE

ABSTENTION : 19 (Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine

BÉCHET, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, M. Brice RAVIER, M. Claude VERNE, M. Denis CHARBONNIER)

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance,
Marc LEONARD
L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD
Maire d'Amboise
Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise